

# PROGRAMME



**38<sup>ème</sup>**

# CONGRES DES AUDIOPROTHESISTES

Organisé par



**18, 19 ET 20 MARS 2016**  
PALAIS DES CONGRÈS DE PARIS



## ÉDITORIAL de Luis GODINHO

Nous sommes heureux de vous présenter l'édition 2016 du Congrès des Audioprothésistes, la 38<sup>e</sup> ! Elle marquera une nouvelle étape dans son histoire. En effet, l'événement se déroulera désormais dans un lieu bénéficiant d'une notoriété internationale, notamment en ce qui concerne les congrès médicaux, et situé dans Paris, le Palais des Congrès de la porte Maillot.

Nouveau lieu, nouvel attrait pour les congressistes, nouvelles possibilités pour les exposants de faire preuve de créativité et d'attractivité sur leurs stands, nouvelle dynamique, avec un congrès qui se tiendra plus tôt dans l'année, du 18 au 20 mars, un planning des ateliers remodelé et bien d'autres choses encore.

Lors du dernier Congrès, les interventions de la journée scientifique avaient été axées autour de la prise en charge du déficit auditif dont l'enjeu de priorité de santé publique a été mis en évidence par des études publiées en 2015 qui ont démontré que le sur-déclin cognitif constaté chez les malentendants est évité en cas d'utilisation d'appareils auditifs.

Le Pr Hélène Amieva de l'Unité INSERM 897 « Epidémiologie et Biostatistiques » de Bordeaux était venue nous présenter en exclusivité les résultats de son étude sur la cohorte PAQUID montrant que si le déclin cognitif est bien accéléré chez les malentendants non appareillés, il est, pour les personnes appareillées, similaire à celui des personnes normoentendantes.

Ces résultats ont été depuis confirmés par une étude américaine publiée en mai 2015 dans « American Journal of Epidemiology ».

Face à de telles démonstrations scientifiques et de leur impact en matière de santé publique, qui plus est dans un contexte en France de vieillissement démographique, il nous a paru nécessaire de poursuivre les réflexions et échanges de 2015, en instituant pour le prochain Congrès un deuxième volet au thème « Bien entendre pour prévenir le déclin cognitif - Bien entendre pour mieux vieillir ».

Le programme 2016 organisé par le Pr Paul Avan et M. Eric Bizaguet sera tout aussi exceptionnel grâce à la qualité et la grande compétence des intervenants qui nous feront l'honneur d'y participer.

Je remercie d'ores et déjà tous ces intervenants ainsi que ceux qui animeront les ateliers pratiques organisés du vendredi au dimanche.

A côté de ces temps forts de formation, de ceux d'information en matière d'innovations technologiques lors des rencontres avec les industriels, il y aura aussi des moments plus politiques, avec notamment la table ronde professionnelle le vendredi matin, ouverte à tous les congressistes, et à laquelle nous vous invitons vivement à participer. Elle sera animée par des représentants du Syndicat, du Collège, des partenaires et décideurs qui débattront autour de problématiques de la profession. Les audioprothésistes, adhérents à l'UNSAF, se retrouveront également en fin d'après-midi pour l'Assemblée Générale du syndicat.

Entre temps, le vendredi après-midi sera consacré au Collège national d'audioprothèse avec les conférences des candidats au titre de lauréat du CNA et la remise des prix.

A noter aussi, la remise des prix des exposants et des posters scientifiques qui aura lieu lors du Cocktail du dimanche.

Un riche programme donc pour un Congrès en évolution permanente.

Je serai heureux de vous retrouver au Palais des Congrès du 18 au 20 mars 2016 !

Luis GODINHO

Président du Syndicat national des audioprothésistes

# SOMMAIRE

■ Editorial de Luis Godinho .....	Page 02
■ Communiqué UNSAF .....	Page 04
■ Bulletin d'adhésion UNSAF .....	Page 05
■ Conditions d'accès au Congrès .....	Page 06
■ UNSAF - Formation continue .....	Page 07
■ Planning général .....	Page 08
■ Inauguration officielle du Congrès .....	Page 09
■ Matinée politique .....	Page 10
■ Programme des conférences .....	Page 11
■ Remise des prix UNSAF .....	Page 13
■ Programme des ateliers .....	Page 14
■ Résumés des ateliers .....	Page 16
■ Exposition de posters scientifiques .....	Page 23
■ Liste des exposants .....	Page 24
■ Bulletin d'inscription au Congrès .....	Page 25
■ Informations .....	Page 27

# Vous êtes audioprothésiste ? Faites-vous entendre ! Adhérez au Syndicat National des Audioprothésistes (UNSAF) !

**3 bonnes raisons d'adhérer au syndicat national des audioprothésistes.  
Il est ...**

## ✓ 1 - Votre porte-parole auprès des pouvoirs publics

*Adhérer, c'est l'assurance d'être représenté lors des grands débats qui animent notre profession*

L'UNSAF est l'organisme professionnel représentatif des audioprothésistes auprès des pouvoirs publics. Il siège notamment à l'Union Nationale des Professionnels de Santé (UNPS), à la Conférence nationale de la santé, au Haut conseil aux professions paramédicales. Il agit également en tant qu'interlocuteur clé auprès des organismes d'assurances maladies.

## ✓ 2 - Le défenseur de votre profession par ses actions concrètes

*Adhérer, c'est devenir acteur de l'évolution de son métier*

L'UNSAF mène toute l'année des actions concrètes visant à valoriser la profession. Il a notamment été à l'origine de l'adoption du devis normalisé et participé aux débats menant à la réduction de la TVA pour les piles... Le Syndicat a été à l'initiative de la norme européenne Afnor NF EN 15927 « Services offerts par les audioprothésistes », faisant ainsi de la profession, la première du secteur paramédical à bénéficier d'une norme à l'échelle européenne.

## ✓ 3 - Votre partenaire pour toutes vos questions au quotidien

*Adhérer, c'est être accompagné au quotidien*

*Comment m'installer en toute légalité ? Quelles lois régissent mon métier ? Qui peut venir vérifier la conformité de ma cabine ?* Le Syndicat est votre interlocuteur privilégié. Il vous apporte toutes les réponses sur l'exercice de votre profession.

En ligne sur le site de l'Unsaf : Les FAQ du métier d'audioprothésiste

**Bénéficiez d'un tarif privilégié au Congrès des audioprothésistes, le rendez-vous incontournable de la profession**

**Adhérez ! Rendez-vous sur le site de l'UNSAF :**

**[www.unsaf.org](http://www.unsaf.org)**



**SYNDICAT NATIONAL DES AUDIOPROTHÉSISTES**

Pour les **adhérents de 2015**, sauf changements, ne remplissez que noms, prénom et montant de la cotisation.

**Identité de l'adhérent :**

**Nom d'usage** ..... **Nom de naissance** (si différent) .....

**Prénom** ..... **Tél Portable** (facultatif) : .....

**E-mail** (en capitales) .....

**Lieu du diplôme** :  Paris  Nancy  Lyon  Montpellier  Fougères Autre : .....

**Année du diplôme** : ..... **N° ADELI** (actuel) \_ \_ 2 6 \_ \_ \_ / \_

**Lieu d'exercice :**

**Raison sociale** ..... **Enseigne**..... **Code postal** .....

**Adresse** (pour la correspondance) :  professionnelle /  personnelle

**N° et Voie** .....

**Code postal** ..... **Ville** .....

**Tél** .....

**MONTANT DE LA COTISATION 2016**

*(Vous recevrez un justificatif de paiement après réception de votre règlement)*

Ne peuvent adhérer que les audioprothésistes (diplômés d'Etat ou diplômés Européens reconnus).

**280 euros**

- Audioprothésistes exerçant en nom propre, gérants de SARL ou directeurs de SA... *(Responsables d'un centre)*

**65 euros**

- Audioprothésistes exerçant exclusivement en qualité de salarié

- Audioprothésistes adhérant pour la première fois au syndicat

- Audioprothésistes ayant quitté l'exercice depuis moins de 10 ans, s'ils ont exercé au moins 10 ans

*Date et signature :*

*Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique par l'Unsaf et sont destinées à la gestion des adhésions et aux services associés. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à l'Unsaf, 11 rue de Fleurus 75006 PARIS.*

# CONDITIONS D'ACCÈS AU CONGRÈS DES AUDIOPROTHÉSISTES FRANÇAIS

## • *Visiteurs de l'exposition*

Tout audioprothésiste, orthophoniste, médecin ORL, étudiant en audioprothèse et professionnel ayant un lien direct avec le domaine de l'Audioprothèse justifiant de sa qualité aura **accès gratuitement à l'exposition sur pré-inscription en ligne**. Les visiteurs s'inscrivant par le biais du bulletin d'inscription après le 04 mars 2016 ou s'inscrivant sur place devront s'acquitter d'un droit d'entrée de 20 Euros TTC.

## • *Congressistes (conférences et cours pratiques)*

Sont admis : tout audioprothésiste, orthophoniste, médecin ORL, étudiant en audioprothèse et professionnel justifiant de sa qualité et s'acquittant des droits d'inscription.

Les étudiants en audioprothèse auront accès gratuitement aux conférences sur les trois jours sous condition d'une pré-inscription en ligne avant le 04 mars 2016. Après cette date, seules les inscriptions sur place seront autorisées au tarif exceptionnel de 20 € TTC. Ils devront obligatoirement fournir un justificatif (carte d'étudiant) de leur statut de l'année en cours.

Ont accès également les retraités des professions nommées ci-dessus.

**En sa qualité de prestataire de formation, l'UNSAF peut vous adresser lors de votre inscription une convention de formation.**

## Note importante

**L'inscription aux conférences et aux ateliers donne également accès à l'Exposition des fabricants. Il n'est donc pas nécessaire de s'inscrire à la visite de l'exposition.**

**La journée du vendredi (hors ateliers et assemblée générale) est en accès libre pour les visiteurs et les congressistes. Il est cependant nécessaire d'être muni d'un badge visiteur ou conférences.**

## • *Conditions générales*

A réception de votre inscription et de votre règlement, nous vous adresserons une confirmation d'inscription et une facture.

Dans le cas où l'intégralité du paiement ne nous serait pas parvenue à l'ouverture du congrès, le participant devra s'acquitter des sommes restants dues à son arrivée.

En cas de règlement par virement bancaire, seules seront comptabilisées les sommes effectivement reçues, le participant prenant à sa charge les frais de transferts interbancaires.

Seules les annulations signifiées à la SPAT sas par lettre en recommandé A.R. ou par fax avant le 04 mars 2016 permettront le remboursement des sommes versées, déduction faite de 50 euros pour frais de dossier. Lieu de juridiction : Paris.

# UNSAF – FORMATION CONTINUE

## CONGRÈS DES AUDIOPROTHÉSISTES 2016

En sa qualité de prestataire de formation, l'UNSAF peut vous adresser lors de votre inscription au congrès une convention de formation professionnelle.

L'UNSAF est enregistrée sous le numéro de déclaration d'activité de prestataire de formation **11 75 50675 75** auprès du préfet de la région d'Ile-de-France.

### CONDITIONS

Vous pouvez faire la demande d'une convention de formation lors de votre inscription au congrès (à sélectionner sur le formulaire d'inscription).

**La convention de formation concerne les inscriptions aux conférences & ateliers (hors étudiants) sous condition du paiement du montant total de vos droits d'inscription lors de votre inscription.**

**Un minimum de 8h00 de formation est requis, par la plupart des organismes de financement de formation continue.**

Pour votre information, les conférences de la journée pluridisciplinaire représentent 5h00 de formation, une session d'atelier représente 1h30 de formation.

### MODALITÉS

1 - **Vous avez fait la demande d'une convention de formation lors de votre inscription** (voir ci-dessus les conditions pour en bénéficier) : une convention de formation en double exemplaire vous sera envoyée en même temps que votre confirmation d'inscription et votre facture soldée.

2 - **Une attestation de présence vous sera remise en double exemplaire** à l'accueil du congrès sous réserve d'une inscription à 2 ateliers minimum ou sur demande spécifique de votre part.

3 - **Vous devez la compléter et la faire tamponner :**

- Journée pluridisciplinaire :
  - Matin : à l'entrée de la salle de conférence auprès de nos hôtessees.
  - Après-midi : à l'entrée de la salle de conférence auprès de nos hôtessees.
- Ateliers : à l'entrée de la salle de conférence auprès de nos hôtessees.

4 - **Un exemplaire de ce document devra être déposé sur le stand de l'UNSAF avant votre départ.** Il permettra à l'UNSAF de vous faire parvenir, après congrès, votre attestation de fin de formation nécessaire à l'obtention du remboursement des formations par votre organisme.

**Les conditions de remboursement pouvant être différentes en fonction des organismes, nous vous conseillons de vous renseigner avant d'entamer vos démarches d'inscription.**

# PLANNING GÉNÉRAL

<b>Vendredi 18 mars 2016</b>	9h00	Inauguration officielle du Congrès Conférence de presse	
	10h00-12h30	Table Ronde Professionnelle	
	14h00-16h30	Conférence du Collège National d'Audioprothèse	
	17h30	Assemblée Générale de l'UNSAF	
	16h30	<i>ATELIERS Première session</i>	
		Atelier 1	
		Atelier 2	
		Atelier 3	
		Atelier 4	
		Atelier 5	
Atelier 6			
Atelier 7			
<b>Samedi 19 mars 2016</b>	10h00-16h30	Journée Pluridisciplinaire (10h00 à 13h00 et 14h30 à 16h30)	
	10h00-11h00	Conférence de S. MAISON	
	11h00-12h00	Conférence de C. PETIT	
	12h00-13h00	Conférence de N. REED	
	14h30-15h00	Conférence de P. AVAN	
	15h00-15h30	Conférence de H. AMIEVA	
	15h30-16h00	Conférence de A. MADJLESSI, D. BOUCCARA, S. COUESNON, M. JAMOT	
	16h00-16h30	Conférence de E. BIZAGUET et A. COEZ	
	10h30	<i>ATELIERS Deuxième session</i>	
		Atelier 1	
		Atelier 2	
		Atelier 3	
		Atelier 4	
		Atelier 5	
		Atelier 6	
Atelier 7			
16h30	<i>ATELIERS Troisième session</i>		
	Atelier 1		
	Atelier 2		
	Atelier 3		
	Atelier 4		
	Atelier 5		
	Atelier 6		
Atelier 7			
<b>Dimanche 20 mars 2016</b>	12h30	Remise du Prix du Poster Scientifique Remise des prix UNSAF	
	10h30	<i>ATELIERS Quatrième session</i>	
		Atelier 1	
		Atelier 2	
		Atelier 3	
		Atelier 4	
		Atelier 5	
		Atelier 6	
Atelier 7			

9h00



**Étienne CANIARD**

*Président de la Mutualité Française*

**Etienne CANIARD est Président de la Mutualité Française.** Il a été élu le 14 décembre 2010 pour six ans.

Il est également Président de la Fondation de l'avenir pour la recherche médicale appliquée.

Etienne CANIARD est né en 1952 à Boulogne-Billancourt.

Diplômé de sciences économiques et ancien élève de l'Ecole nationale des impôts, il s'engage rapidement dans les instances de sa mutuelle d'appartenance, la Mutuelle des Agents des Impôts, avant d'en être élu Président en 1990. Il exerce ce mandat jusqu'en 2000. De 1992 à 1996, il est trésorier puis vice-président de la Mutualité Fonction Publique. En 1994, il est élu administrateur de la Mutualité Française. En 1996, il y occupe le poste d'administrateur délégué aux questions de santé et de sécurité sociale. Il y anime les différentes réflexions au sein du mouvement mutualiste et assure l'interface avec les autres acteurs de la santé en vue de la réforme de l'assurance maladie de 2004.

Parallèlement, il est membre du Haut Comité de la Santé Publique de 1991 à 1998 et préside la commission santé-prévention de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) de 1996 à 2004. En 1998 et en 1999, il anime les Etats généraux de la santé.

En 2001, il est nommé vice-président de l'Observatoire national d'éthique clinique, fonction qu'il assure jusqu'en 2005. En 2003 et 2004, il représente la Mutualité Française au Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (Hcaam).

En 2004, il devient membre du collège de la Haute Autorité de santé (HAS), chargé de la qualité et de la diffusion de l'information médicale, fonction qu'il occupe jusqu'à son élection à la présidence de la Mutualité Française.

Il est l'auteur de plusieurs rapports au gouvernement : « La place de l'utilisateur dans le système de santé » (2000) qui a servi de base à une partie de la loi du 4 mars 2002 sur les droits des malades et la qualité du système de santé et « Les recommandations de bonnes pratiques : un outil de dialogue, de responsabilité et de diffusion de l'innovation » (2002).

(Ouvert à tous)

La matinée du vendredi sera l'occasion d'échanger avec tous les audioprothésistes qui comme l'UNSAF se soucient de l'avenir de leur profession.

## CONFÉRENCE DE PRESSE

**De 10h00 à 12h30 :**

### TABLE RONDE PROFESIONNELLE ORGANISÉE PAR L'UNSAF

Table ronde ouverte à tous réunissant des représentants de la profession, des partenaires et décideurs, autour d'un débat sur les nombreux sujets d'actualité qui préoccupent la profession.



Tables rondes  
du Congrès 2015.



**De 14h00 à 16h30 :**

## **APRÈS-MIDI DU COLLÈGE NATIONAL D'AUDIOPROTHÈSE**

(Ouvert à tous)

○ **14h00 à 15h15 :**

### **CONFÉRENCES DES CANDIDATS AU TITRE DE LAURÉAT DU COLLÈGE NATIONAL D'AUDIOPROTHÈSE**

« Effet de l'entretien des aides auditives sur leurs performances »

Pierre Olivier SERRA

« Création de courbes d'audiométrie vocale de référence dans le bruit et réalisation d'un test calibré de lecture labiale pour les tests de LAFON cochléaire et dissyllabique »

Adrien TARQUIS

« Contribution à l'élaboration d'un test d'intelligibilité en conduction osseuse »

Guy SERVETTAZ

« Audioprothèse en 3 D : étude et application du son binaural à un dispositif de rééducation auditive »

Ferber OLIVIER

« Audiométrie vocale au casque TDH39 ME70 VS aux inserts ER-3A. Influence du transducteur sur le score d'intelligibilité »

Noémie MAUDET

○ **15h15 à 16h30 :**

### **ACTUALITÉS DU COLLÈGE NATIONAL D'AUDIOPROTHÈSE**

« Pourquoi la formation doit-elle évoluer vers 5 ans ? »

« Maître de stage : transmettre et se former soi-même en accueillant un stagiaire »

« Bilan de l'EPU 2015 et cap sur l'édition 2016 »

**17h30 :**

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

(Accès réservé aux adhérents Unsaf à jour de cotisation)

## JOURNÉE PLURIDISCIPLINAIRE

« BIEN ENTENDRE POUR PRÉVENIR LE DÉCLIN COGNITIF - ANNÉE 2  
PRÉVENIR ET INTERVENIR À TEMPS POUR MIEUX APPAREILLER »

**Président de la Journée  
Scientifique du Congrès**

**Professeur Paul AVAN**

*Laboratoire de Biophysique Sensorielle  
Faculté de Médecine – Université d'Auvergne  
Clermont-Ferrand*

**Président Scientifique  
du Congrès**

**Monsieur Éric BIZAGUET**

*Président d'honneur  
du Collège National d'Audioprothèse*

- **10h00 à 11h00 : « Une privation sonore conduit à des pertes auditives irréversibles »**  
Stéphane MAISON,  
*Department of Otology and Laryngology, Harvard Medical School, Boston, Massachusetts, USA.*  
*stephane\_maison@meei.harvard.edu*
- **11h00 à 12h00 : « Comprendre les mécanismes moléculaires de la presbycusie »**  
Christine PETIT,  
*Institut Pasteur, UMR INSERM 1120, Collège de France, Paris.*  
*cpetit@pasteur.fr*
- **12h00 à 13h00 : « Les pertes auditives chez les sujets âgés - une perspective de Santé Publique »**  
Nicholas REED,  
*Center on Aging and Health, Department of Otolaryngology-Head/Neck Surgery  
Johns Hopkins University School of Medicine, Baltimore, Maryland, USA.*  
*nreed9@jhmi.edu*
- **14h30 à 15h00 : « Mieux explorer la presbycusie ? »**  
Professeur Paul AVAN,  
*Laboratoire de biophysique neurosensorielle, INSERM 1107, Université d'Auvergne, Clermont Ferrand.*  
*paul.avan@udamail.fr*
- **15h00 à 15h30 : « Estimation de l'impact des troubles de l'audition et d'une prise en charge audio-prothétique chez le sujet âgé : résultats épidémiologiques préliminaires »**  
Hélène AMIEVA,  
*Professeur de Psychogérontologie et chercheur à l'INSERM U897, Bordeaux.*
- **15h30 à 16h00 : « Utilisation clinique des données récentes concernant la presbycusie pour une réhabilitation précoce et adaptée »**  
Arach MADJLESSI, Didier BOUCCARA, S. COUESNON, M. JAMOT, *SOFRESC Paris.*
- **16h00 à 16h30 : « Utilisation des données de l'anamnèse, des questionnaires de vie et de satisfaction et des caractéristiques de la surdité pour prédéterminer l'efficacité de l'appareillage »**  
Eric BIZAGUET, Arnaud COEZ, *Paris.*

**12h30 :**

## REMISE DES PRIX UNSAF

(Ouvert à tous)

### • Le Prix Congrès UNSAF

Trois prix sont attribués aux exposants pour récompenser leurs efforts dans la réalisation de leur stand, selon les critères suivants :

- Respect des règles d'architecture : fermetures sur les allées, stand ouvert sur l'extérieur, respect du book technique...
- Utilisation des matériaux innovants en adéquation avec les produits présentés pour une meilleure mise en valeur de la marque/société.
- Un projet de stand original.
- Mise en place d'une scénographie et animations pour créer une ambiance conviviale et chaleureuse.

### • Le Prix du meilleur poster scientifique

Le prix du meilleur poster sera attribué par un jury spécial présidé par le Docteur Nicole MATHA, Médecin ORL Phoniatre.

Il sera remis par Monsieur Arnaud COEZ.

### • Le cocktail offert par l'UNSAF à l'ensemble des participants présents à cette 38<sup>e</sup> édition du congrès.

**Vendredi (session 1) à 16h30**

**Samedi (session 2 et 3) à 10h30 et 16h30**

**Dimanche (session 4) à 10h30**

○ **ATELIER 1**

**« L'usage des écouteurs insérés (inserts) en audiométrie prothétique »**

Xavier DELERCE

*Audioprothésiste D.E.*

○ **ATELIER 2**

**« De l'audition, du langage, de l'audition au langage.  
D'après le Professeur Jean-Claude LAFON »**

Jean-Yves MICHEL

*Audioprothésiste D.E., Nîmes*

○ **ATELIER 3**

**« Audioprothésiste : Aspects législatif et réglementaire : êtes vous conformes ?  
Norme française AFNOR NF 518. La certification de service sur les services rendus »**

Jean-Jacques BLANCHET

*Audioprothésiste D.E., Membre du Collège National d'Audioprothèse*

Hervé BISCHOFF

*Audioprothésiste D.E., Membre du Collège National d'Audioprothèse*

○ **ATELIER 4**

**« L'audiométrie vocale dans le bruit, un outil idéal pour la mesure longitudinale  
du progrès prothétique »**

Matthieu DEL RIO

*Audioprothésiste D.E., Membre du Collège National d'Audioprothèse - Bordeaux*

Yves LASRY

*Audioprothésiste D.E., Membre du Collège National d'Audioprothèse - Nantes*

**Vendredi (session 1) à 16h30**

**Samedi (session 2 et 3) à 10h30 et 16h30**

**Dimanche (session 4) à 10h30**

○ **ATELIER 5**

« Face à un patient acouphénique, “que choisir” L’adaptation classique ou la TRT ? »

Philippe LURQUIN

*Membre du Collège National d'Audioprothèse*

*Chargée de cours Bruxelles, Nancy*

Maud REAL

*Logopède/orthophoniste, spécialiste en thérapie de l'acouphène et de l'hyperacousie (TRT)*

○ **ATELIER 6**

« Mesure in vivo & PMM sur matériel freefit : au delà du logiciel fabricant »

Sébastien GENY

*Audioprothésiste D.E.,*

*Master ingénierie de la santé*

○ **ATELIER 7**

« Mesure in vivo sur matériel affinity d'interacoustics »

Xavier BASCLE

*Audioprothésiste D.E., Nîmes*

### *L'USAGE DES ÉCOUTEURS INSÉRÉS (INSERTS) EN AUDIOMÉTRIE PROTHÉTIQUE.*



**Xavier DELERCE**

*Audioprothésiste D.E.*

L'audiométrie au casque représente actuellement le moyen le plus utilisé par les audioprothésistes lors des bilans pré-prothétiques.

Or, notre but lors de cette audiométrie n'est pas forcément le même que celui recherché par le médecin spécialiste. L'ORL va s'attacher à écarter une éventuelle pathologie avant l'appareillage, alors que l'audioprothésiste va se servir de son bilan prothétique pour asseoir son réglage et cerner au plus près la dynamique résiduelle de son patient.

L'audiométrie aux inserts présente de nombreux avantages et bien sûr quelques contraintes de mise en place.

Isolation parfaite des bruits de l'extérieur, elle permet de s'affranchir la plupart du temps d'un masquage avec des seuils très disymétriques entre les deux oreilles. Surtout, elle permet de tester l'audition en un même point de référence que l'aide auditive, ce qui minimise les risques de conversions entre les niveaux audiométriques émis en dB HL et les niveaux atteints au tympan, en dB SPL.

Nous aborderons lors de cet atelier tous les aspects pratiques de la mise en place d'une audiométrie aux inserts (calibration spécifique, matériels, diamètres des mousses, couplages, mise en place, masking, etc.) et nous poursuivrons avec son intérêt dans le cadre d'une adaptation prothétique avec mesure in-vivo des performances de l'appareillage.

### **DE L'AUDITION, DU LANGAGE, DE L'AUDITION AU LANGAGE. D'après le Professeur Jean-Claude LAFON.**



**Jean-Yves MICHEL**

*Audioprothésiste D.E. - Nîmes*

Dans l'Atelier des deux années précédentes, co-animé avec Xavier BASCLE, l'Audition a été évoquée : perception grâce à l'oreille moyenne et interne, puis identification grâce à l'intégration qui se déroule tout au long des voies auditives dès l'Organe de Corti franchi.

Le Test Phonétique du Professeur J.C. LAFON permet de tester l'Audition : liste de balayage en ce qui concerne l'intégration, listes cochléaires et liste de recrutement en ce qui concerne la cochlée. Nous sommes là au niveau de l'activité physiologique pour l'oreille interne puis de l'activité neuro-physiologique pour les voies auditives.

L'Audition, nous l'avons en commun avec les animaux.  
Un rappel rapide de ces notions sera donné.

Dans cet Atelier seront également évoqués : Image Acoustique, Symbole, Concept, tout ce qui « nourrit » notre Langage.

Nous sommes là au niveau de l'activité physio-psychologique avec les notions d'Image et de Symbole puis de l'activité psycho-linguistique avec la notion de Concept.

Le Langage est exclusivement humain. Chaque être humain a son langage, il lui est propre et individuel.

Ce voyage tout au long de l'avancée du message auditif permet de saisir, si besoin était, l'importance du rôle de l'Audioprothésiste qui permet au sourd, par l'appareillage auditif, de construire (chez l'enfant) et de conserver (chez l'enfant et l'adulte) son Langage qui pourrait se détériorer, en même temps que la Parole, s'il n'intervenait pas.

### **AUDIOPROTHESISTE : ASPECTS LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE : ETES VOUS CONFORMES ?**

#### **NORME FRANÇAISE AFNOR NF 518 LA CERTIFICATION DE SERVICE SUR LES SERVICES RENDUS.**



**Jean-Jacques BLANCHET**  
*Audioprothésiste D.E.  
Membre du Collège National  
d'Audioprothèse*



**Hervé BISCHOFF**  
*Audioprothésiste D.E.  
Membre du Collège National  
d'Audioprothèse*

La réglementation évolue. Et vous ?

Nous passerons en revue les éléments nécessaires à une bonne conformité réglementaire et administrative de notre activité.

Depuis le mois de novembre 2010, la profession s'est dotée au niveau européen d'une norme NF EN 15927 sur les services offerts par les audioprothésistes.

Ce projet initié par la France en 2005 par le biais de l'UNSAF et du CNA, est un outil qui va permettre d'harmoniser les pratiques dans 27 pays européens membres du CEN (Comité Européen de Normalisation).

Sa réalisation est le fruit d'un consensus. Sous l'impulsion de Benoit ROY, le texte français a servi de base de travail à la commission européenne. Bien sûr, pour permettre à tous les pays d'utiliser ces procédures, des concessions ont dû être faites. En effet tous n'ont pas un développement et un enseignement de la profession que nous connaissons en France.

C'est pourquoi nous avons mis en place une Norme Française NF 518, éditée depuis juin 2013, qui est une certification de service française afin de reprendre toutes les décisions adoptées en commission miroir française lors des travaux européens.

C'est cet ensemble d'exigences que nous allons vous présenter.

Nous avons répertorié plusieurs engagements de service.

La norme précise :

- les conditions d'accessibilités, le contact clientèle et l'identification du personnel,
- les modalités de l'installation des locaux : l'accueil, la salle d'attente, la cabine audiométrique,
- les règles d'hygiène,
- la prise en charge et l'appareillage : choix, adaptation, délivrance, contrôle efficacité immédiat et permanent, éducation prothétique,
- le service après-vente,
- la vente d'accessoires,
- la traçabilité des prestations,
- le système de management de la qualité avec l'évaluation des services, la gestion des réclamations et les actions correctives.

### **L'AUDIOMETRIE VOCALE DANS LE BRUIT, UN OUTIL IDEAL POUR LA MESURE LONGITUDINALE DU PROGRES PROTHETIQUE.**



**Matthieu DEL RIO**  
*Audioprothésiste D.E.*  
*Membre du Collège National*  
*d'Audioprothèse - Bordeaux*



**Yves LASRY**  
*Audioprothésiste D.E.*  
*Membre du Collège National*  
*d'Audioprothèse - Nantes*

Les différentes étapes du bilan d'orientation prothétique permettent de récolter de nombreux indices concernant le choix de la solution auditive la mieux adaptée. Parmi les éléments mentionnés lors de l'anamnèse, la dégradation de la compréhension en ambiance bruyante est une donnée évoquée couramment de la part du patient presbycousique, et il est donc nécessaire de la traiter avec le plus grand soin.

C'est en effet ce premier signe qui lui a permis d'objectiver la gêne auditive et d'amorcer le cheminement, parfois si long, qui le mènera vers l'acceptation de l'indispensable solution auditive. La prise en compte de cette difficulté est par conséquent une priorité pour le patient atteint de presbycousie, et c'est sur ce critère qu'il évaluera à long terme la qualité de son appareillage. Cette préoccupation doit donc être omniprésente tout au long du processus d'adaptation.

Pour nous, audioprothésistes, cette attente forte concernant l'amélioration de la compréhension dans le bruit pose parfois des difficultés et nous devons prêter attention à chacun des paramètres d'amplification ou de traitement de signal disponibles afin que conjointement, ils contribuent à une meilleure perception de la parole dans le bruit.

Au-delà de l'audiométrie vocale dans le silence classiquement utilisée, c'est cette fois-ci l'audiométrie vocale dans le bruit qui, pratiquée de façon régulière, nous permettra d'objectiver les progrès réalisés par nos patients appareillés.

Véritable reflet de la gêne sociale ressentie au quotidien, elle est indispensable dans la prise en charge du patient presbycousique et permet d'évaluer, à plus ou moins long terme, le bien fondé des différentes stratégies de réglages mises en place ainsi que l'état de l'audition globale de notre patient.

### **FACE A UN PATIENT ACOUPHÈNIQUE, "QUE CHOISIR" L'ADAPTATION CLASSIQUE OU LA TRT ?**



**Philippe LURQUIN**

*Membre du Collège National  
d'Audioprothèse  
Chargé de cours Bruxelles - Nancy*



**Maud REAL**

*Logopède/orthophoniste,  
spécialiste en thérapie de l'acou-  
phène et de l'hyperacousie (TRT)*

Le but de cet atelier est de rendre compte des différences entre une adaptation classique d'un appareil standard et la prise en charge de type TRT incluant :

- l'usage de questionnaire
- L'utilisation du bruit blanc
- Le counselling et ses séances
- le coping

Nous terminerons sur une perspective nouvelle face à l'arrivée des discounters et l'appareillage à bas prix.

## MESURE IN VIVO & PMM SUR MATERIEL FREEFIT : AU DELA DU LOGICIEL FABRICANT.



**Sébastien GENY**  
Audioprothésiste D.E.  
Master Ingénierie de la Santé

Les aides auditives, depuis une vingtaine d'années, ont vu leurs performances et leurs technologies évoluer de façon exponentielle : débruiteurs, microphones directionnelles, expansions, stratégie d'amplification et de compression, transpositions fréquentielles, etc...

Pourtant, les moyens de vérification mis à la disposition des audioprothésistes n'ont pas connu le même essor. Récemment, les technologies embarquées dans les chaînes de mesure de dernière génération ont permis d'évaluer les améliorations quantitatives et qualitatives apportées à l'audition résiduelle du patient par l'aide auditive et de comparer les écarts entre les simulations fournisseurs et la réalité sonore à proximité du tympan.

Ces nouveaux outils sont plus informatifs que les audiométries tonales et vocales prothétiques classiques. Désormais, l'audioprothésiste est capable de « pré-régler » et d'appliquer en temps réel l'amplification selon sa méthode d'adaptation en tenant compte du couple appareil/oreille réelle, de réaliser des « speech map » & des « sound map » pour connaître le placement de signaux complexes (exemple de la voix) dans la dynamique résiduelle du patient.

Néanmoins, ces nouvelles méthodes nécessitent un apprentissage pour être correctement utilisées. Ainsi, la lecture et l'interprétation des résultats nécessitent une connaissance approfondie des mesures in vivo, des SPL-o-gram et des signaux utilisés.

Ainsi, lors de cet atelier (4 sessions), nous proposerons 2 niveaux :

- Un niveau « néophyte » (ou « néofit » ☺) où nous aborderons les sujets suivants :
  - ♦ Rappel acoustique sur le CAE et les dB SPL
  - ♦ Placement du patient face au freefit.
  - ♦ Le logiciel OTOSUITE et la chaîne modulaire freefit.
  - ♦ Les bases des mesures in vivo :
    - Les mesures in vivo vs. Les mesures en 2CC.
    - Le gain appareillé, le gain d'insertion.
    - La réponse de l'appareil en dB SPL.
    - Illustration des écarts simulations fournisseurs/réalité dans le CAE.
  - ♦ Les outils de mesures avancés, dits PMM (potentiels microphoniques).
  - ♦ Travaux pratiques sur la chaîne de mesure.
- Un niveau « expert » :
  - ♦ Rappel rapide des bases des mesures in vivo.
  - ♦ Description détaillée & configuration approfondie du logiciel OTOSUITE.
  - ♦ Import des données vers les logiciels fabricants.
  - ♦ Application des PMM :
    - Détermination d'un speech Map : intérêt des inserts (-> possibilité d'approfondir le sujet lors de l'atelier de Mr XAVIER DELERCE).
    - RECD.
    - Lecture d'un speech map et choix de l'amplification à apporter.
    - Vérification et réglage des paramètres évolués des aides auditives.

A noter, un parcours inter-ateliers qui peut être réalisé en suivant l'atelier de Monsieur XAVIER DELERCE qui abordera la mesure aux inserts et ses répercussions sur les réglages des aides auditives et des PMM.

**MESURE IN VIVO SUR MATERIEL AFFINITY D'INTERACOUSTICS.****Xavier BASCLE***Audioprothésiste D.E. - Nîmes*

La mesure in vivo est le terme utilisé par les audioprothésistes pour définir l'ensemble des mesures de pression acoustique à proximité du tympan. En pratique, le but de la mesure in vivo est de vérifier les performances de l'appareillage auditif en situation réelle; c'est la seule mesure objective réalisée sur le patient appareillé.

Plusieurs études ont montré des écarts importants entre les valeurs prédites par les fabricants et les valeurs mesurées in vivo (Aarts et Caffee, 2005 ; Aazh et al., 2012). Ces résultats sont conformes aux recommandations de la littérature qui sont d'utiliser la mesure in vivo plutôt que de se baser uniquement sur les données fournies par les logiciels des fabricants (Hawkins et Cook, 2003).

Le but de cet atelier est de donner les bases de la mesure in vivo aux audioprothésistes qui n'utilisent pas encore cette mesure, et pour ceux qui l'utilisent déjà, d'approfondir leurs connaissances.

Les démonstrations seront faites avec la chaîne de mesure Affinity de la marque Interacoustics ; cet atelier est donc particulièrement destiné aux utilisateurs de ce matériel, mais aussi aux audioprothésistes qui souhaiteraient le découvrir.

Cet atelier est également complémentaire de celui animé par Xavier Delerce sur l'usage des inserts.

Aarts NL, Caffee CS. (2005) Manufacturer predicted and measured REAR values in adult hearing aid fitting : accuracy and clinical usefulness. *International Journal of Audiology*.

Aazh H, Moore BCJ, Prasher D. (2012) The Accuracy of Matching Target Insertion Gains With Open-Fit Hearing Aids.

*American Journal of Audiology*. Hawkins DB, Cook JA. (2003) Hearing aid software predictive gain values : How accurate are they? *Hearing Journal*.

# EXPOSITION DE POSTERS SCIENTIFIQUES

Hall d'exposition

Pendant toute la durée du congrès, vous pourrez consulter les différents posters scientifiques, sélectionnés au préalable par notre comité scientifique.

Un prix sera attribué à l'auteur du meilleur poster scientifique.

## Appel à projets

Le Congrès des audioprothésistes organise une exposition de posters sur le thème de l'audition et invite toutes les personnes intéressées à nous faire parvenir leur projet.

Le comité d'organisation encourage en particulier les étudiants et les nouveaux diplômés à présenter sous cette forme leur mémoire de fin d'études.

Les posters seront exposés pendant toute la durée du Congrès et feront l'objet d'une session de présentation.

Le Prix du meilleur poster sera attribué par un jury spécial présidé par le Docteur Nicole MATHA, Médecin ORL Phoniatre.

Les Cahiers de l'Audition publieront - avec l'accord de leur auteur - une sélection des meilleurs posters retenus par le comité scientifique.

Chaque poster doit présenter un travail scientifique de manière synthétique, illustré par des schémas, tableaux et photos.

L'auteur choisit librement son sujet avec pour seule contrainte d'avoir un lien direct avec l'audition.

Il peut s'agir de toute question concernant notre profession tant dans le domaine des matières fondamentales que l'acte prothétique proprement dit : étude clinique ou de laboratoire, cas d'appareillage difficile, expérience professionnelle originale...

## Comment participer ?

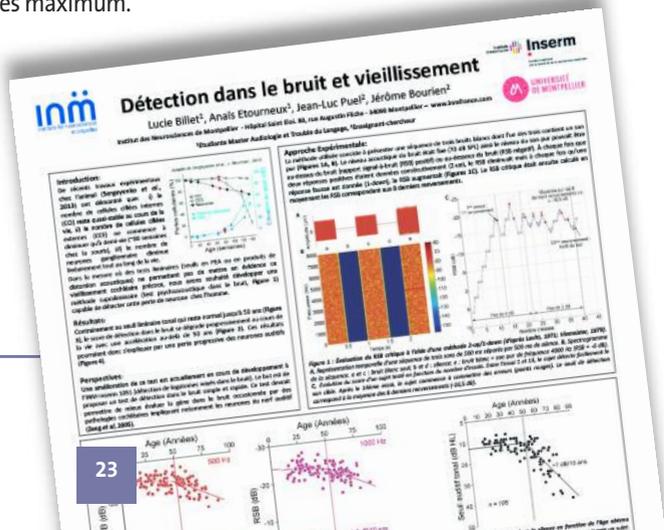
Adressez une présentation de votre projet **avant le 12 février 2016** par courriel à :

[christine.dagain@wanadoo.fr](mailto:christine.dagain@wanadoo.fr) en précisant le nom, le prénom et les coordonnées de l'auteur, le titre et le sujet en 5 lignes maximum.

## Dimensions :

La taille de votre poster (réalisé par vous-même) doit faire 90 cm large x 120 cm de haut.

Chaque projet sera étudié par le comité scientifique qui fera connaître sa décision avant le **04 mars 2016**.



# LISTE DES EXPOSANTS

(Liste arrêtée au 27 janvier 2016)

ACUITIS

3D PRO

AMPLIFON

ANNUAIRE FRANÇAIS D'AUDIOPHONOLOGIE /  
AUDITION-TV

AREMA

ASSOCIATION FRANCE ACOUPHÈNES

ASSURANCES BAILLY AIDES AUDITIVES

AUDIKA

AUDILAB

AUDIO 2000

AUDIO INFOS

AUDIOFILS

AUDITION CONSEIL

AUDITION MUTUALISTE

AUDITIONSANTÉ

AUDITIONSOLIDARITÉ

AUDYX

BIOTONE TECHNOLOGIE

BUCODES SURDIFRANCE

CDA (CENTRALE DES AUDIOPROTHESISTES)

COCHLEAR FRANCE

COLLEGE NATIONAL D'AUDIOPROTHESE

COSIUM

ENTENDRE

EUROSSUR

FNEA

GN HEARING

GN OTOMETRICS

HANSATON FRANCE

INTERSON PROTAC

IPA TECHNOLOGIES

IPRO

KREOS

KRYS AUDITION

L'OUÏE MAGAZINE

LES CAHIERS DE L' AUDITION

LUZ AUDIO

MARK'ASSUR (DEURONA SAS)

NEWSON

OPTICAL CENTER

PRODITON

RAYOVAC FRANCE

SCR ELECTRONIQUES

SENNHEISER FRANCE

SIGNIA - SOLUTIONS AUDITIVES SIEMENS

SMART OPTICS SENSORTECHNIK

SMS AUDIO ELECTRONIQUE

SOLUSONS

SONANCE

SONOVA

STARKEY FRANCE

UNSAF

VARTA MICROBATTERY

VIBRANT MED-EL HEARING TECHNOLOGY

WIDEX

**DE NOMBREUX EXPOSANTS VOUS ACCUEILLENT au PALAIS DES CONGRÈS :  
Vendredi et Samedi de 9H00 à 19H00 - Dimanche de 9H00 à 17H00**

**MODALITÉS**

<b>Formulaire à retourner avant le 04 mars 2016 à :</b>	
 <b>GRUPE SPAT SAS</b> 34, rue de l'église - 75015 Paris - France Tél. : +33 1 44 26 26 28 E-mail : administration@spat.fr	 L'inscription à la visite de l'exposition donne également accès aux conférences gratuites du vendredi.
Veuillez NE PAS FAXER ce document, aucune inscription n'étant prise en compte sans règlement.	 L'inscription aux conférences et ateliers donne également accès à la visite de l'exposition
Remplir un bulletin par participant (photocopie admise) en lettres capitales.	 Les étudiants ont la possibilité de s'inscrire aux conférences, gratuitement sur pré-inscription en ligne <a href="http://www.unsaf.org">www.unsaf.org</a> avant le 04.03.16.

**COORDONNÉES**

Madame  Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

Profession : *Champ obligatoire*

- Audioprothésiste     Assistant / Secrétaire / Technicien d'Audioprothésiste     Conjoint/Enfant  
 Étudiant en audioprothèse     Industriel     Médecin ORL     Médecin généraliste  
 Médecin gériatologue     Orthophoniste     Opticien     Autre (précisez) : .....

Adhérent UNSAF :  oui  non .....

Année & lieu de diplôme : .....  
*Champ obligatoire pour les audioprothésistes*

Facture à établir à l'ordre de :

Société/Laboratoire : .....  
*Champ obligatoire, l'accès étant réservé aux professionnels*

N° T.V.A. : ..... Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

E-Mail : ..... Tél : ..... Fax : .....

Veuillez m'adresser un bon de réduction SNCF (20 %)

*Note : Les bons de réduction SNCF ne sont valables que sous certaines conditions, exclusivement sur le territoire français.*

**CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE**

Enregistrement de l'UNSAF sous le numéro de déclaration d'activité de prestataire de formation 11 75 50675 75 auprès du préfet de la région d'Ile-de-France.

Veuillez m'adresser une convention de formation professionnelle  
*(Concerne les inscriptions aux conférences + au moins un atelier (hormis pour les étudiants)).*

**Note importante :** A réception de ce bulletin d'inscription et de votre règlement, nous vous adresserons une confirmation d'inscription et une facture. Dans le cas où l'intégralité du paiement ne nous serait pas parvenue à l'ouverture du congrès, le participant devra s'acquitter des sommes dues à son arrivée. En cas de règlement par virement bancaire, seules seront comptabilisées les sommes effectivement reçues, le participant prenant à sa charge les frais de transferts interbancaires.  
**Annulation :** Seules les annulations signalées à la SPAT sas par lettre recommandée A.R. ou par fax avant le 04/03/16 permettront le remboursement des sommes versées, déduction faite de 50 € pour frais de dossier. Lieu de juridiction : Paris.  
 Les informations demandées sont nécessaires pour que votre inscription puisse être traitée par les services de la société SPAT SAS sous la responsabilité de l'UNSAF (responsable du traitement). Elles doivent faire l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des inscriptions pour le Congrès et des services associés au Congrès.  
 Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service administratif du Groupe SPAT SAS (34, rue de l'Eglise - 75015 Paris). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.  
 L'UNSAF peut être amenée à communiquer vos coordonnées et professions à certains de ses partenaires dans un but de prospection commerciale ou à des fins statistiques. Si vous ne souhaitez pas que vos données soient communiquées aux partenaires de l'UNSAF, veuillez cocher la case ci-contre

Plus rapide !  
 Inscrivez-vous en ligne  
 avant le 04.03.16  
[www.unsaf.org](http://www.unsaf.org)

## DROITS D'INSCRIPTION AU CONGRÈS POUR LES PROFESSIONNELS

### 1 - Vous souhaitez vous inscrire à la **VISITE DE L'EXPOSITION**

Inscription **GRATUITE** en ligne ([www.unsaf.org](http://www.unsaf.org)) avant le 04.03.16.

<input type="checkbox"/> Inscription par le biais du bulletin « papier » Après le 04.03.16 : inscription sur place	Tarif
	20 € TTC

### 2 - Vous souhaitez vous inscrire aux **CONFÉRENCES\* ET ATELIERS**

\*Le vendredi : accès libre aux conférences (hors ateliers) à tous les participants du congrès. Badge obligatoire.

	Inscription avant le 16.02.16		Inscription après le 16.02.16	
	Adhérent UNSAF**	Non-Adhérent	Adhérent UNSAF**	Non-Adhérent
Inscription aux conférences & ateliers	150 € TTC	250 € TTC	200 € TTC	300 € TTC

\*\* **ATTENTION** : Le règlement de votre cotisation 2016 à l'UNSAF devra être fait avant le 29/02/16 pour bénéficier du tarif adhérent UNSAF. Après cette date vous devez prendre en compte le tarif Non-Adhérent.

### Choisissez vos **ATELIERS**

(Les demandes d'inscriptions aux ateliers seront traitées dans leur ordre d'arrivée ; si votre choix d'horaire ne peut être satisfait, nous vous proposerons un autre horaire (dans la limite des places disponibles de chaque atelier) - Durée d'un atelier : 1h30)

	ATELIER 1	ATELIER 2	ATELIER 3	ATELIER 4	ATELIER 5	ATELIER 6	ATELIER 7
<b>Vendredi 18 mars 2016</b>	<input type="checkbox"/> 16H30						
<b>Samedi 19 mars 2016</b>	<input type="checkbox"/> 10H30						
	<input type="checkbox"/> 16H30						
<b>Dimanche 20 mars 2016</b>	<input type="checkbox"/> 10H30						

Vous **ne souhaitez pas** participer aux ateliers

## DROITS D'INSCRIPTION AU CONGRÈS POUR LES ÉTUDIANTS EN AUDIOPROTHÈSE\*\*\*

\*\*\* Sur présentation d'un justificatif (Carte étudiant en cours de validité)

1 - Inscription aux conférences **GRATUITE** en ligne ([www.unsaf.org](http://www.unsaf.org)) avant le 04.03.16.  
 Les inscriptions étudiantes après le 04.03.16 se feront sur place uniquement au tarif de **20,00 € TTC**.

2 - Vous êtes étudiant et souhaitez vous inscrire à la visite de l'exposition seulement : nous vous invitons à suivre la procédure d'inscription à la visite de l'exposition ci-dessus dans la rubrique « Droit d'inscription au congrès pour les professionnels ».

## TOTAL DES FRAIS D'INSCRIPTION

Vous participerez au **cocktail offert par l'UNSAF** le Dimanche 20 mars 2016 (**GRATUIT**).

<b>TOTAL</b>	€ TTC
<b>FRAIS DE DOSSIER OBLIGATOIRES (pour les conférences et ateliers)</b>	<b>50 € TTC</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL TTC</b>	<b>€ TTC</b>

### Règlement en euros

Paiement par chèque bancaire à l'ordre de UNSAF CONGRÈS AUDIO

Paiement par virement bancaire

Titulaire du compte : UNSAF CONGRÈS - Domiciliation : BPRIVES MONT-PARNASSE - IBAN : FR 76 1020 7000 2221 2198 6179 015

Adresse SWIFT (BIC) : CCBPFRPPMTG

Virement N° : ..... Émis par : ..... le : .....

Carte bancaire : VISA / MASTERCARD

N° de carte |\_|\_|\_|\_| |\_|\_|\_|\_| |\_|\_|\_|\_| |\_|\_|\_|\_| Date d'expiration |\_|\_|/|\_|\_|

Cryptogramme (les 3 derniers chiffres figurant au dos de votre carte) |\_|\_|\_|

Titulaire de la carte : .....

Je soussigné(e) autorise l'UNSAF à prélever la somme ci-dessus sur ma carte bancaire.

Date :

Signature

# INFORMATIONS PRATIQUES

## ►► PAUSE GOURMANDE AU PALAIS DES CONGRÈS

Niveau 0 : • **Angelina**  
• **Goutu**  
• **Le Two Paris**

Niveau -1 : • **Mavrommatis**  
• **Paul**  
• **Pomme de Pain**

## ►► SE RESTAURER A PROXIMITÉ DU PALAIS DES CONGRÈS

### 1. Sébillon

Ouvert de 12h à 15h / 19h à 2h  
20, av. Ch. de gaille - 92200 NEUILLY  
Tél. : 01 46 24 71 31

### 2. Auberge Daub

Ouvert de 12h à 15h / 19h à 2h  
161, av. Malakoff - 75116 PARIS  
Tél. : 01 45 00 32 22

### 3. Le Congrès Maillot

Ouvert de 7h30 à 2h  
80, av. de La C<sup>de</sup> Armée - 75017 PARIS  
Tél. : 01 45 74 17 24

### 4. Restaurant Janna

Ouvert de 19h à 22h30  
13, rue Denis Poisson - 75017 PARIS  
Tél. : 01 40 68 93 55

### 5. De Luca

Ouvert de 12h30 à 14h  
6, rue du Débarcadère - 75017 PARIS  
Tél. : 01 45 74 25 95

### 6. Chez Georges

Ouvert de 12h à 15h  
273, boulevard Pereire - 75017 PARIS  
Tél. : 01 45 74 31 00

### 7. Chez Clément

Ouvert de 8h à minuit  
99, bvd Gouvion St-Cyr - 75017 PARIS  
Tél. : 01 45 72 93 00

### 8. Léon De Bruxelles

Ouvert de 11h45 à 1h  
95, bvd Gouvion St-Cyr - 75017 PARIS  
Tél. : 01 55 37 95 30

### 9. Le Sud

Ouvert de 8h à 23h30  
91, bvd Gouvion St-Cyr - 75017 PARIS  
Tél. : 01 45 74 02 77

### 10. Ma Chère et Tendre

Ouvert de 12h15 à 14h15 / 19h30 à 23h  
81, bvd Gouvion de St-Cyr - 75017 PARIS  
Tél. : 01 40 68 30 40

### 11. La Table d'Ugo

Ouvert à partir de 19h30  
3, bvd Pershing - 75017 PARIS  
Tél. : 01 45 72 56 56

### 12. Le Ballon des Ternes

Ouvert de 12h à 15h  
103, av. des Ternes - 75017 PARIS  
Tél. : 01 45 74 17 98

### 13. Le Bellagio

Ouvert de 12h à 15h / 19h à minuit  
101, av. des Ternes - 75017 PARIS  
Tél. : 01 40 55 55 20

### 14. Shinano Restaurant

Ouvert à partir de 19h  
9, rue Belidor - 75017 PARIS  
Tél. : 01 45 72 60 76

### 15. Oresto

Ouvert de 9h à 2h  
55, bvd Gouvion St-Cyr - 75017 PARIS  
Tél. : 01 56 68 99 40

### 16. La Casa di Sergio

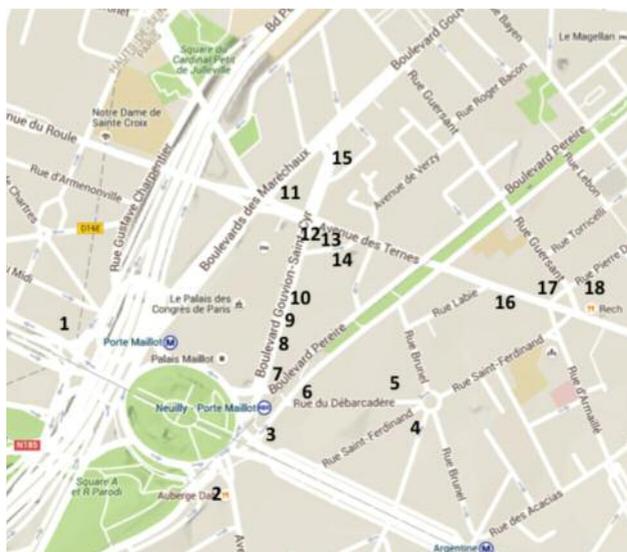
Ouvert de 12h à 23h  
77, av. des Ternes - 75017 PARIS  
Tél. : 01 44 09 99 06

### 17. La Terrasse des Ternes

Ouvert de 9h à minuit  
68, av. des Ternes - 75017 PARIS  
Tél. : 01 44 09 89 74

### 18. Môm

Ouvert de 11 à 2h  
4-6, rue Pierre Demours - 75017 PARIS  
Tél. : 01 40 68 72 71



# INFORMATIONS & CONTACTS



**UNSAF**  
Christine DAGAIN  
Chargée de l'organisation du Congrès  
[christine.dagain@wanadoo.fr](mailto:christine.dagain@wanadoo.fr)

**UNSAF**  
Karen GINISTY  
Contact UNSAF Congrès  
[laudition@wanadoo.fr](mailto:laudition@wanadoo.fr)

**UNSAF**  
Luis GODINHO  
Président de l'UNSAF  
[l.godinho@unsaf.org](mailto:l.godinho@unsaf.org)

**SIEGE DE L'UNSAF**  
11, rue de Fleurus - 75006 PARIS  
[contact@unsaf.org](mailto:contact@unsaf.org)

Retrouvez toutes les informations sur le congrès 2016 ainsi que  
**le formulaire d'inscription**  
sur notre site :

[www.unsaf.org](http://www.unsaf.org)

Organisation



**SPAT**

**GROUPE SPAT sas**  
34, rue de l'Église - 75015 PARIS  
[www.spat.fr](http://www.spat.fr)

Fanny HUBERT  
Responsable du Congrès  
Tél. : +33 1 44 26 26 27  
Fax : +33 1 45 54 23 86  
[fhubert@spat.fr](mailto:fhubert@spat.fr)

Aurore MORVAN  
Gestion des Conférences  
Tél. : +33 1 44 26 26 28  
Fax : +33 1 45 54 23 86  
[amorvan@spat.fr](mailto:amorvan@spat.fr)